

## COMMENT ET POURQUOI COMBINER ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE ET ÉTUDES

### TABLE RONDE DU VENDREDI 20 JANVIER



Mme Béatrice HOUEL  
Directrice de CIO  
CIO Quimper



Mme Solène BERRIVIN  
Directrice du SUA OIP  
UBO



Mme Marie-Morgane ABIVEN  
Etudiante en Master 1ère année  
UBO

### Salon AZIMUT

Les 19, 20 et 21 Janvier 2012

Parc des Expositions de Penfeld



**Madame Houel**

Travailler et essayer d'analyser en fait les freins et les leviers, c'est-à-dire quels sont « les inconvénients » au fait d'avoir un travail à côté et quels sont les avantages, qu'est-ce qu'on peut en retirer et notamment dans le cadre de la construction de son projet professionnel, voir ce que ça apporte que de mener parallèlement donc études et travail. Vous allez voir qu'il n'y a pas que des petits boulots, comme souvent on dit, il y a tout un tas d'activités rémunérées et il y a des étudiants qui travaillent en fait pas mal d'heures par semaine tout en suivant leurs études.

Pour tenter de répondre à toutes ces questions, deux invitées, Solène Berrivin qui est directrice du service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle de l'UBO et qui est vice-présidente chargée de l'insertion professionnelle dans cette même université et Marie-Morgane Abiven qui est étudiante en master première année d'histoire ancienne, non seulement qui cumule études et emploi, mais aussi les cumule au pluriel, puisqu'elle a deux activités professionnelles rémunérées.

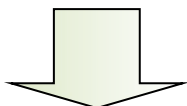
Au niveau des chiffres, des enquêtes qui sont régulièrement faites, notamment une enquête qui menée par l'observatoire de la vie étudiante. Elle est faite tous les 4 ans et qu'il y a à peu près 40% d'étudiants qui ont une activité rémunérée tout en étant étudiant, mais activité rémunérée en dehors des petits jobs d'été. C'est-à-dire que là, c'est 40% de jeunes qui travaillent sur l'année tout en étant en cours. Et un autre chiffre qui doit nous faire nous interroger sur un plan national toujours, 13% des étudiants qui travaillent. On parle en fait d'activités rémunérées qui sont concurrentes aux études, c'est-à-dire que pour 13% parmi ceux qui travaillent, ce n'est pas 13% des étudiants, on observe en fait qu'il y a une moindre réussite chez ces étudiants, liée généralement au temps qu'ils passent à l'activité rémunérée et au fait que cette activité, n'a pas vraiment été choisie, c'est-à-dire qu'elle est vraiment très, très éloignée des études qu'ils veulent faire.

Ces deux chiffres-là devraient nous permettre de réfléchir et d'essayer d'analyser quelques petites choses. Donc je passe la parole à Madame Berrivin qui va nous parler de son expérience elle, en tant que vice-présidente chargée de l'insertion, elle est aux premières loges.



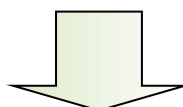
## Madame Berrivin

Indépendamment du fait de ces résultats nationaux de l'observatoire de la vie étudiante, il se trouve qu'à l'UBO il y a eu une enquête de menée il y a deux ans, sur la vie étudiante à l'université. Cette enquête a été menée avec trois partenaires qui sont l'université, la ville Brest Métropole Océane et l'ADEUPA qui est l'agence d'urbanisme et à elles trois, elles ont construit un questionnaire pour permettre d'obtenir un certain nombre d'informations sur les étudiants.

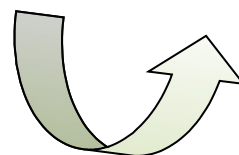


Et par rapport aux chiffres de tout à l'heure, 40% dans l'observatoire de la vie étudiante. Il se trouve que pour ce qui est des étudiants brestois et quimpérois et morlaisiens de l'université de Bretagne Occidentale, les chiffres sont un tout petit peu différents, en tout cas ils sont plus bas et on a, en fait sur les étudiants, 27% des étudiants qui déclarent une activité rémunérée pendant leurs études, sachant que ces chiffres-là sont calculés indépendamment, par exemple des étudiants qui ont une activité rémunérée presque obligatoire et liée à leurs études.

Je pense notamment aux étudiants de médecine. On parle bien seulement des étudiants hors fac de médecine, ils sont 27% à avoir une activité rémunérée pendant l'année et indépendamment en fait aussi des jobs d'été. Ça peut paraître étonnant, en tout cas on aurait pu s'attendre à ce qu'il y en ait plus, ça n'est pas tant que ça finalement. C'est peut-être aussi lié au fait que les étudiants sont plus proches de leurs parents quand ils sont dans le Finistère et que c'est du coup plus facile de rester au domicile familial et d'avoir moins besoin d'activité rémunérée pour financer sa vie étudiante.



Pour ce qui est d'un autre constat qu'on peut faire à l'université de Bretagne Occidentale, c'est que contrairement aux clichés qu'on pourrait imaginer, les étudiants qui ont une activité rémunérée ne réussissent pas moins bien que les autres et c'est même un tout petit peu plus haut pour eux que pour les étudiants qui n'en ont pas.



Il faut être très clair là-dessus. Ça n'est pas parce que vous faites une activité rémunérée que vous allez être meilleur. Ce n'est pas dans ce sens-là qu'il faut le comprendre, mais c'est plutôt que souvent les étudiants qui se sont organisés avec un petit job à côté pour financer leurs études, eh bien justement, ils ont fait preuve déjà d'une organisation dans leur fonctionnement qui fait qu'ils sont plus à même que les autres de s'adapter au fonctionnement de l'université qui nécessite d'un apprentissage dans l'organisation de son travail. Et les étudiants qui ont cette activité rémunérée à côté de leurs cours, bien arrivent en fait à trouver un rythme de croisière entre l'alternance du petit métier qu'ils font à côté et leurs études.

Ça peut être un plus dans ces cas-là si on se pose la question de savoir est-ce que c'est une bonne chose d'avoir une activité rémunérée. Ça fait partie des avantages, c'est qu'on apprend à s'organiser, on apprend à faire avec en fait et du coup, à être peut-être plus efficace dans la gestion de son temps. Autre chose aussi, en tout cas un conseil qu'on donne systématiquement aux étudiants qui ont un petit job à côté de leurs études, on leur conseille vivement d'aller voir leurs enseignants pour le signaler. Il ne faut pas arriver à la fin d'un semestre, au mois de décembre, en n'ayant suivi aucun cours et en allant annoncer à l'enseignant qu'on n'a pas pu suivre les cours, on n'a pas pu être là parce qu'on avait un petit job à côté qui tombait en même temps que l'heure de cours. C'est quelque chose que l'enseignant en général n'apprécie pas beaucoup.

En revanche, un étudiant qui en tout début d'année fait la démarche de prévenir l'enseignant de tel cours magistral ou de tel TD, que ben il ne pourra pas être là tout le temps, ou qu'il aura des difficultés à être là systématiquement pour suivre le cours, mais qu'il s'organise en récupérant les cours avec ses camarades, bien ça l'enseignant le prendra en compte beaucoup plus facilement et acceptera aussi plus facilement de réorganiser peut-être des évaluations en fin de semestre, quand on a besoin, parfois de déplacer une évaluation parce que l'étudiant ne peut pas y être parce qu'il a son métier à côté.

Et bien si l'étudiant a fait la bonne démarche en début d'année, d'aller prévenir les enseignants, ça marche beaucoup plus facilement. L'enseignant est peut-être tout à fait compréhensif, sans problème.



**Madame Houel**

L'université donc, favorise, le fait que de travailler ne soit pas handicapant pour l'étudiant.



**Madame Berrivin**

En tout cas, les enseignants sont très conciliants à partir du moment où l'étudiant a fait la démarche de prévenir, sans même prendre le statut de salarié. Mais les enseignants sont conciliants sans aucun problème.



**Madame Houel**

Merci. Mais c'est important de le signaler parce que je pense que beaucoup d'étudiants se disent peut-être justement que c'est complètement inconciliable.

Hors c'est tout à fait conciliable et je pense que tous les enseignants en effet que les jeunes soient à l'université ou dans d'autres formes d'enseignements supérieurs, il est plus que toléré d'avoir une activité rémunérée. Je pense que c'est important de le signaler.



**Madame Berrivin**

Après d'une UFR à l'autre, les emplois du temps ne sont pas les mêmes. Notamment en Lettres et Sciences Humaines, l'étudiant a beaucoup plus de souplesse dans son emploi du temps, il peut s'organiser différemment, il a besoin de beaucoup travailler en dehors des cours mais il peut le faire chez lui, le soir, il peut s'organiser différemment et donc du coup, en face de Lettres et Sciences Humaines ça va être plus simple de trouver une activité rémunérée qu'il puisse cumuler les deux. Quand on va dans une fac où l'emploi du temps est important sur la semaine avec 25 ou 30 heures comme au lycée, c'est plus compliqué. Il faut aussi être clair avec ça.



**Madame Houel**

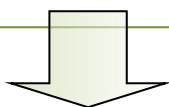
Bien pour témoigner en fait de cette gestion que l'on doit faire de son emploi du temps notamment des charges de travail, je vais passer la parole donc à Marie-Morgane qui elle va nous parler des deux activités rémunérées qu'elle arrive à mener de front.



## Marie-Morgane Abiven

J'ai commencé une activité rémunérée lors de ma dernière année de licence, donc en troisième année. J'avais à peu près une vingtaine d'heures de cours dans la semaine et j'ai fini par trouver donc un travail qui permettait de cumuler justement mes cours et ce travail, puisque ce travail n'avait lieu que le week-end, c'est-à-dire le samedi et le dimanche. Je travaillais le week-end de 16 heures à 23 heures, mes deux soirs de week-end, ce qui me permettait d'avoir une coupure nette entre ma semaine de cours et mon travail.

Cela n'influa pas du tout sur mon travail puisque la semaine j'étais en cours et le week-end je travaillais et comme disait Madame Berrivin tout à l'heure, le fait de travailler en parallèle de mes cours, n'a pas du tout été une mauvaise chose, au contraire l'année où j'ai commencé à travailler a été en fait ma meilleure année de licence alors que je pensais que ça allait être le contraire. J'avais peur justement que cette activité me prenne trop de temps et que mon temps de travail diminue le week-end.



Au contraire en fait, je pense que justement, j'avais aussi acquis une vitesse de croisière, mon planning de la semaine était complètement basé sur mes cours et sur mon travail et forcément comme je travaillais le soir, donc le samedi et le dimanche je sortais moins également, donc je me concentrais exclusivement sur mes révisions et ensuite j'allais travailler.

Justement j'ai eu la chance de trouver un travail qui n'était que le week-end puisque c'est vrai qu'en licence on a, surtout en licence d'histoire, j'avais quand même pas mal d'heures de cours, pas mal d'examens. Ça me permettait justement de cumuler les deux et à partir donc d'octobre 2011, j'ai intégré le service de Madame Berrivin en tant que tutrice d'accueil au SUAQIP, donc le service d'orientation de l'UBO. En parallèle de mon autre travail et de mes cours. Cette année, étant donné que je suis en master recherche, j'ai nettement moins d'heures de cours, l'essentiel du travail c'est en toute autonomie, c'est-à-dire la rédaction d'un mémoire.

Je me suis dit que ça pouvait être intéressant justement d'exercer cette fonction de tutrice. Déjà parce qu'elle ne prenait que 3 heures de ma semaine, j'ai pu avoir un créneau horaire sur un jour où je n'avais pas cours et ça me permettait justement d'avoir une expérience supplémentaire en plus de mon autre travail, c'est-à-dire d'avoir la possibilité de travailler également dans mon université, de m'intégrer dans un autre service et puis de pouvoir avoir contact avec les autres étudiants.



**Madame Houel**

Et en quoi consistent vos deux activités ? Que fait une tutrice ?



**Marie-Morgane Abiven**

Alors en ce qui concerne mon activité de tutrice au service de l'orientation, comme le dit le nom tutrice d'accueil, donc je suis tous les mardis matin là-bas, j'accueille les étudiants qui recherchent des informations sur les formations, je suis là pour les aider dans leurs recherches documentaires.

Mais je fais également tout ce qui est, je veux dire, triage de dossiers, j'accompagne les étudiants et je les renseigne au mieux et puis je pense que c'est intéressant justement pour ces personnes qui viennent chercher des informations sur des formations, d'avoir aussi en plus, des documentalistes qui travaillent là-bas, d'avoir le point de vue d'un étudiant qui était dans la même situation qu'eux.

C'est vrai que quand on arrive en master on pense avoir trouvé sa voie, mais quand on est en première année, on est toujours content d'avoir l'avis de quelqu'un qui était passé par là également



**Madame Houel**

Et qu'est-ce que cette activité vous apporte à vous ?



**Marie-Morgane Abiven**

J'ai toujours aimé être en contact avec les gens. C'est vrai que mon autre travail, je suis aussi beaucoup en contact avec les gens, je suis réceptionniste. Avant j'étais un peu timide et justement ce travail, enfin mes deux emplois, me permettent d'être plus à l'aise en société, d'aller plus vers les gens et je pense que c'est un plus aussi pour ma formation d'avoir une expérience dans le domaine de l'accueil également.



**Madame Houel**

C'est important en effet de souligner l'apport, du fait de travailler. Comme le souligne donc Marie-Morgane, c'est vrai que c'est un plus sur un CV. Il y a tout un tas de compétences que ça permet de développer. Alors par rapport à l'emploi que vous aviez le week-end qui est quand même, on peut dire un petit peu plus éloigné des études que vous faisiez, qu'est-ce que ça vous a apporté ? Quelles compétences en fait ça vous a permis de développer ?



**Marie-Morgane Abiven**

Le travail que j'exerce toujours le week-end, je suis réceptionniste dans un hôtel. C'est vrai que ce n'est pas du tout en rapport avec mon cursus universitaire vu que je suis en master recherche d'histoire ancienne, mais ça m'a apporté énormément de choses puisque je suis livrée à moi-même. Je dois gérer énormément de choses, plusieurs situations qui peuvent parfois être difficiles. Ça m'aide aussi à prendre beaucoup d'initiative, d'être autonome et également, bien d'avoir justement cette capacité à gérer des missions qu'on m'apporte et puis d'être en contact aussi avec les gens, et puis c'est aussi le fait de pouvoir être autonome aussi d'un point de vue financier.



**Madame Berrivin**

Si je peux me permettre de rajouter des choses. Ce qui est certain, c'est que quelle que soit l'activité rémunérée, qu'elle soit proche des études que les étudiants font, ou qu'elle soit complètement éloignée et puis juste plutôt alimentaire, c'est fondamental d'afficher cette activité rémunérée dans un curriculum vitae, notamment quand on est au niveau de la licence et qu'on n'a pas forcément encore beaucoup d'expérience autre à montrer.

Mais même au niveau des masters quand les étudiants sont à Bac+5 et qu'ils sont en recherche d'un stage de longue durée, on les incite très vivement à mettre dans leur CV au moment où ils sont dans cette recherche de stage, à mettre dans leur CV les activités rémunérées qu'ils ont déjà connues, qu'elles soient proches ou un peu plus éloignées de leurs études.

Tout simplement parce qu'un recruteur que ce soit pour un stage de longue durée ou que ce soit pour un emploi réel, un recruteur va avoir une image extrêmement différente d'un CV avec plein d'expériences de toutes sortes, des petits jobs, des expériences rémunérées sur l'année, un CV fait comme ça aura une image totalement différente du CV dans lequel il n'y aura qu'un cursus universitaire très traditionnel, tubulaire sans autre activité que celle de faire ses études.



L'image donnée par celui qui a un CV avec énormément d'expériences professionnelles dessus, va être complètement différente pour le recruteur. Il va y avoir une image de dynamisme, de motivation, d'ouverture vers l'extérieur, de volonté un peu de se décarcasser, de trouver des solutions. Alors trouver un job, c'est avoir réussi à se décarcasser à un moment donné pour le trouver. En fait, ça montre une curiosité aussi d'avoir repéré les offres d'emploi à un moment donné, d'avoir trouvé aussi, d'avoir réussi à conjuguer les deux. Ça montre une capacité à s'organiser.

C'est plein de choses qui apparaissent dans un CV, un CV qu'on croit purement objectif et qui ne fait qu'une photographie de vous à un moment donné, mine de rien avec ces expériences que vous y rajoutez, je dis aux étudiants même s'il s'agit simplement de ramasser des échalotes à la fin du mois d'août, s'il n'y a pas d'autres choses à marquer, marquez-le ça, parce que mine de rien, il faut se lever tôt, il faut être à genoux dans la terre, c'est pas rien. Et vous donnez de vous une image qui est de toute façon une image dynamique et qui vous servira pour votre recherche d'emploi.



**Madame Houel**

On peut ajouter aussi que ça permet de découvrir un secteur professionnel, ça permet de découvrir ce que c'est que le travail en équipe et ça peut permettre alors, quant à la construction du projet justement, de se constituer un réseau aussi, peut-être qu'une activité rémunérée pourra plus tard déboucher sur l'obtention d'un stage. La plupart du temps en fait, les conséquences sont plutôt très positives que fâcheuses.



**Marie-Morgane Abiven**

Et je pense aussi que c'est important dans le sens où quand on fait des études assez longues, parfois 100% théoriques, donc pour ce qui est par exemple de ma formation master recherche, c'est vrai que dans le cursus initial, il n'y a pas de stage de prévu. C'est vrai que ça permet également de pouvoir connaître le monde de l'entreprise, chose que l'on n'a pas dans notre formation initiale.



**Madame Houel**

Est-ce qu'il y a des questions ? Est-ce qu'il y a des questions que vous souhaitez poser aux invitées ? Alors une précision tout de même, la réussite quant aux études et l'activité rémunérée, alors elle est liée à la durée du temps où le jeune travaille.

Et on se rend compte quand même que le fait d'avoir une activité professionnelle, une activité rémunérée pendant ses études, donc pendant l'année scolaire, si ça excède 6 mois et si ça excède un mi-temps, là ça peut devenir problématique.

Mais encore une fois, comme le disait Madame Berrivin, ça suppose aussi tellement s'organiser que cette habitude d'organisation en fait, on l'a aussi quant au travail qu'on doit fournir pour les études.

Parce qu'il y a une frange d'étudiants qui sont obligés de travailler pour faire des études et c'est vrai que ces étudiants, généralement cumulent des emplois et travaillent pas mal d'heures par semaine et c'est vrai que pour ceux-là quand même, ça peut être problématique. Mais pour la majorité des étudiants qui travaillent et qui ne sont pas dans l'obligation de travailler, je dirais, il n'y a plus son effet de conséquences très favorables.



**Madame Berrivin**

Je rajouterais encore autre chose. Non seulement les conséquences sont favorables et ce qu'il faut savoir c'est que même sur le territoire de Brest vous avez des grosses entreprises qui sont tout à fait à même de prendre en compte la demande de l'étudiant. Marie-Morgane elle, elle est sur une petite entreprise, enfin une expérience dans l'hôtellerie donc c'est un petit peu particulier, mais pour ce qui est des jobs étudiants, il y a beaucoup de structures privées, de centres commerciaux, ce style de structures qui permettent en fait aux étudiants d'avoir un petit job pour 10 heures, pour 15 heures avec l'entreprise qui accepte aussi des aménagements dans l'emploi du temps, notamment lorsque les partiels tombent. C'est-à-dire que là-dessus, dans la signature du contrat avec l'étudiant, vous avez plusieurs entreprises sur la région brestoise qui font vraiment beaucoup d'efforts pour les étudiants. Mais c'est parce qu'elles ont tout à y gagner aussi.



**Madame Houel**

Mais l'entreprise en fait, prend en compte le fait que le jeune soit étudiant. C'est-à-dire que le jeune est étudiant d'abord et il a une activité rémunérée à côté.



**Madame Berrivin**

Du coup, c'est clairement écrit dans le contrat de travail et donc dans le contrat de travail, c'est aussi indiqué. La souplesse des emplois du temps et le fait que l'entreprise doit accepter que l'étudiant puisse ne pas faire autant d'heures certaines semaines parce qu'il y a les partiels qui sont là. Alors ce qui n'est pas sans leur poser problème aussi, puisque dans les entreprises, elles vont se retrouver certains moments avec plus aucun étudiant présent pendant la période des partiels. Mais bon ça c'est un autre problème.



**Madame Houel**

Oui d'où l'intérêt pour elle, en fait de piocher parmi les étudiants qui sont dans des UFR différents. Est-ce qu'il y a des questions ? N'hésitez pas. Non.



**Madame Berrivin**

Dans ces cas-là, s'il n'y a pas de question, moi je pense qu'indépendamment de tout ce qu'on a déjà dit, moi je vais me permettre de répéter quelque chose que j'ai dit tout à l'heure.

C'est-à-dire que le job, il est intéressant parce qu'il vous permet de montrer votre dynamisme et sur le CV c'est toujours quelque chose en plus. Mais prioritairement quand vous êtes au début de vos études là, prenez vraiment en compte le message que je vous ai dit tout à l'heure.

Quand vous avez un petit job et qui vous empêche de suivre certains cours, parce que ça arrive, faites la démarche, ce n'est pas qu'une question de politesse, c'est aussi pour vous assurer bien le fonctionnement de votre année, faites la démarche d'aller voir les enseignants des cours que vous êtes censés suivre et que vous ne pouvez pas suivre, pour les prévenir de votre situation.

Vous aurez des enseignants très compréhensifs à partir du moment où vous les aurez prévenus. Ça sera beaucoup moins autrement, je préfère le dire aussi.



**Madame Houel**

Bien et merci de votre participation à toutes les deux et de votre écoute.